



FORMATION INITIALE PSE2

PREMIERS SECOURS EN EQUIPE DE NIVEAU 2

VOTRE PROGRAMME PÉDAGOGIQUE
CONÇU PAR LES SAPEURS-POMPIERS

P
S
E



28 heures (présentiel)



Tous publics à partir de 16 ans
Participants 6 minimum, 12 maximum



Taux certification 100% (Année de référence : 2019)
Pas de validation par bloc de compétences

Prérequis Être titulaire du PSE1 et à jour de formation (modalités adaptées sur demande aux personnes en situation de handicap)



Objectifs

- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente
- Réaliser un bilan complet et assurer sa transmission aux services appropriés
- Assurer une prise en charge adaptée d'une victime
- Assurer au sein d'une équipe l'immobilisation d'une victime, son relevage et son brancardage en vue de son transport
- Coordonner les actions de secours au sein d'une équipe

Contenu de la formation

Séquence n°1 : protection et sécurité

Séquence n°2 : atteintes circonstancielles

Séquence n°3 : bilans

Séquence n°4 : traumatismes

Séquence n°5 : souffrances psychiques et comportements inhabituels

Séquence n°6 : relevage et brancardage

Séquence n°7 : mise en situation

Débouchés et passerelle(s)



Le PSE2 est obligatoire pour pouvoir participer aux missions de sécurité civile (dispositifs prévisionnels de secours, réseaux de secours, interventions de secours à victime)

Suites de parcours possibles



- Devenir sauveteur secouriste du travail (formation initiale SST)
- Devenir formateur Premiers Secours (PAE PSC)



• Techniques pédagogiques et d'encadrement

Trois techniques pédagogiques principalement mobilisées :

- L'étude de cas, permettant de faire le point sur les connaissances déjà acquises et restant à acquérir
- La démonstration pratique, permettant d'acquérir les connaissances nécessaires pour porter secours
- Le cas concret ou mise en situation du sauveteur, permettant d'appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique.

Encadrement : la formation est placée sous la responsabilité de :

- **2 formateurs** par groupe de 6 à 12 participants,
 - **3 formateurs** par groupe de 13 à 18 participants,
- Les formateurs sont titulaires du certificat de compétences de formateurs de premiers secours.

• Matériels pédagogiques

- Lot de mannequins adulte, enfant et nourrisson
- 1 défibrillateur de formation
- 1 coupe de tête
- 1 casque intégral
- Fiches bilans
- Matériels divers de simulation pour cas concrets
- PC + vidéoprojecteur + support pédagogique numérique
- 1 livret pédagogique par apprenant



• Suivi et évaluation

Pendant la formation, l'apprenant est évalué sur 3 niveaux :

1. Évaluation de la technicité

Chaque participant doit démontrer sa capacité à réaliser l'ensemble des gestes, conformément aux fiches techniques nationales. Le suivi et l'évaluation sont réalisés par le formateur à l'aide de la fiche de technicité PSE 2.

2. Évaluation des savoirs de mise en oeuvre des procédures

Chaque apprenant participe au minimum à 3 cas concrets dont deux en binôme avec du matériel et un en équipe. Les évaluations sont reportées sur la fiche de suivi du participant.

3. Évaluation des savoirs à partir d'un QCM

Chaque apprenant doit obtenir une note minimale de 12/20.

À l'issue de la formation, la synthèse des résultats obtenus par chaque participant est réalisée par le biais de la fiche d'évaluation certificative.

Le certificat de compétences PSE 2 est délivré aux participants :

- ayant acquis l'ensemble des compétences évaluées,
- ayant acquis toutes les techniques enseignées.



• Faites confiance aux experts du secours à personne

Qui mieux que les sapeurs-pompiers peut vous apprendre à agir face à une personne victime d'accident, de malaise...?

Nos intervenants sont tous sapeurs-pompiers et formateurs au SDMIS*.

Ces 160 femmes et hommes partagent leurs expériences «terrain» et sont multi-spécialistes (PSC1, SST, PSE, Sécurité Incendie).



• En choisissant le CASC...

> Vous contribuez au financement des œuvres sociales des sapeurs-pompiers du Rhône et de la métropole de Lyon.

Le CASC assure la gestion des œuvres sociales des agents du SDMIS (complémentaire santé, prévoyance, assurance en cas d'accident ou de décès, etc.).



> Vous soutenez les missions d'intérêt général des sapeurs-pompiers du Rhône et de la métropole de Lyon.

● CASC APPUI : équipe de sapeurs-pompiers du SDMIS intervenant bénévolement sur différents théâtres d'opérations afin de porter assistance aux populations sinistrées lors de catastrophes naturelles (séismes, typhons...), et/ou de soutenir les services de sécurité locaux (don de matériels, formations...)

● Musée des sapeurs-pompiers Lyon-Rhône : Musée de France accueillant chaque année plus de 11 000 visiteurs. Il s'engage auprès d'enfants hospitalisés ou en perte de repères pour leur apporter la culture et les valeurs des sapeurs-pompiers.

EN SAVOIR PLUS / SOUTENIR NOS ACTIONS**

www.soutenezlespompiers69.fr

*Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours

**Don donnant lieu à déduction d'impôt

• Tarif et financements

Tarif individuel : 525 € TTC

Tarif groupe : sur devis

Prises en charges financières possibles :

- Salariés, demandeurs d'emploi : OPCO

